

Conseil d'Administration de l'ANAFORCAL

Jeudi 21 avril 2011

Procès verbal

Le Conseil d'Administration de l'ANAFORCAL s'est tenu le Jeudi 21 Avril 2011, de 14h30 à 16h00, au Palais des Congrès de Paris à l'occasion du sixième Congrès Francophone d'Allergologie.

Sont présents :

- Jean-Pol DUMUR, président
- Bruno GIRODET, Trésorier (GLYAL-Bureau ANAFORCAL)
- Jean-François FONTAINE, secrétaire (ASALCAR-Bureau ANAFORCAL)
- Ruth NAVARRO (CEIACA-Bureau ANAFORCAL)
- Youness EL GUEDDARI (AMAFORCAL-Bureau ANAFORCAL)
- Khalil LADHA (ABEFORCAL-Bureau ANAFORCAL)
- Joëlle BIRNBAUM (ANAFORCAL Provence-Bureau ANAFORCAL)
- Antoine KHOURY (ASALCAR-Bureau ANAFORCAL)
- Abdenour BENYOUNES (ANAP Algérie)
- Nathalie GOLDSTEIN (ANAFORCAL 59-62)
- Xavier VAN DER BREMPT (ABEFORCAL)
- Christophe JEAN (ANAFORCAL Champagne-Ardenne)
- Najib LAHLOU (AMAFORCAL)
- Victor Bakoé BAKONDE (ATOFORCAL)
- Christine BERTIN (ALLERGOLIM)
- Majed BEJI (GTFORCAL)
- Ali BEN KHEDER (GTFORCAL)
- Christian MARTENS (PARIS ALLERGIE)
- Isabelle HENRY-DAUBAS (ANAFORCAL Provence)
- Dominique HERBIN (ABNA)
- Elhadj Malick KANE (ANAFORCAL Mauritanie)
- Michel THIAKANE (ASSEFORCAL)
- Jean-Claude WU TIU YEN (ANAFORCAL Océan Indien)
- Henriette DHIVERT (GAIC)
- Charles AZUELOS (TRIAL Sud Bretagne)
- Anne BROUE CHABERT (AART)
- Jean-Charles BONNEAU (ANAFORCAL RASEMA-Pays de Loire)
- Joël LEVY (ANAFORCAL Provence)
- Evelyne BLOCH-MOROT (ANAFORCAL Ile de France 78/92)
- Yacouba TOLOBA (ANAFORCAL Mali)
- Flore AMON-TANOH-DICK (ASSIFORCAL)
- Christine BERTIN (ALLERGOLIM)
- Marguerite THETIS (ANAFORCAL 91-94)
- James LE SELLIN (ANAFORCAL RASEMA Pays de Loire)
- François DURAND PERDRIEL (ANAFORCAL AMAAN Pays de Loire)
- Agnès CHEYNEL (ANAFORCAL ASALIS Rhône Alpes)

Jean-Pol DUMUR débute la réunion par un exposé du bilan d'activité et des perspectives de l'ANAFORCAL.

Bilan d'activité présenté par Jean-Pol DUMUR

1. Congrès Francophone d'Allergologie

Le cinquième Congrès Francophone d'Allergologie, qui s'est tenu au mois d'avril 2010 au Palais des Congrès de Paris avec pour fil rouge le thème « allergies alimentaires », a confirmé le succès des précédents en termes de fréquentation avec 2300 participants dont 1850 médecins. Le nombre de médecins francophones hors nationalité française qui y assistent, estimé à 25% du total, reste élevé. L'ANAFORCAL a organisé, comme l'année précédente, 24 ateliers avec un taux de remplissage aux alentours de 85 %. Le nombre d'inscrits est volontairement limité à 20 pour des raisons d'efficacité pédagogique, et les ateliers qui ont fait le plein de participants sont dupliqués l'année suivante.

Le congrès a été précédé par la tenue, le mardi, d'une session du JAMA et d'une session de formation pour les infirmières et assistantes des cabinets d'allergologues, qui ont aussi toutes deux rencontré un franc succès avec plus de 50 inscrits pour la seconde.

- 2. Le neuvième séminaire Botanique et Allergie** s'est tenu au mois de mai, à Biarritz, sur le thème « Pays basque : flore des océans et des montagnes » avec encore beaucoup de succès. Plus de cent participants s'y sont inscrits en cinq jours et cette réunion alliant sérieux et convivialité reste caractérisée par un très haut indice de satisfaction des présents.

3. Rencontres Francophones d'Allergologie

Les IXèmes rencontres francophones de FMC en allergologie ont eu lieu à Tunis-Gammarth organisées au mois d'octobre 2010. Elles ont réuni environ 350 participants autour d'un programme scientifique et social de grande qualité. Elles ont été l'occasion, pour l'ANAFORCAL, d'inviter à cette manifestation 20 confrères d'Afrique sub-saharienne. Jean-Pol Dumur remercie nos amis tunisiens pour la qualité de leur organisation et pour leur accueil.

- 4. Une réunion des cadres animateurs, rapporteurs et experts ANAFORCAL** a été organisée à Paris au mois de janvier 2011. Soixante deux cadres venus de France métropolitaine, des DOM-TOM et des pays francophones y ont participé. Ils s'y sont consacrés à la finalisation des objectifs des ateliers du sixième congrès francophone, et ont par ailleurs participé à trois ateliers de formation à la pédagogie.

5. Participation à divers groupes de travail

L'ANAFORCAL est représentée et/ou participe à l'activité de plusieurs groupes de travail :

- au conseil d'administration de la Société Française d'Allergologie, dont les réunions sont assez fréquentes, par Jean-Pol Dumur
- au conseil scientifique du Congrès Francophone d'Allergologie par Joelle Birnbaum et Michel Miguères
- au comité d'organisation du CFA, qui compte quatre membres de la Société Française d'Allergologie et quatre membres de l'ANAFORCAL, par Jean Pol Dumur, Bruno Girodet, François Wessel et Jean-François Fontaine
- à la Fédération Française d'Allergologie dont elle est membre avec le SYFAL, la SFA et l'association asthme et allergie
- au sein du groupe APSI par Evelyne Bloch-Morot et Joëlle Birnbaum

- au sein du groupe insectes, groupe de travail de la SFA, par Joelle Birnbaum et Bruno Girodet
- dans l'organisation de la Journée Nationale de l'Allergie avec Antoine Khoury
- dans une enquête sur la pollinose de l'enfant initiée avec Joël Levy, qui en est le coordinateur.

6. Partenariat ANAFORCAL/SANOFI-AVENTIS sur le thème « La rhinite au-delà du nez »

La formation des médecins généralistes initiée en partenariat avec SANOFI-AVENTIS sur le thème « La rhinite au-delà du nez » a été poursuivie avec la tenue de 20 nouvelles net-conférences, mais le programme a été définitivement stoppé au mois de juin 2010 par décision unilatérale du laboratoire. Il est à noter que SANOFI-AVENTIS se désengage de l'allergologie en France.

7. DUFRAL

Le diplôme universitaire francophone d'allergologie (DUFRAL) a été créé en partenariat avec l'université de Toulouse, qui validera la formation. Il compte cette année 35 inscrits venus de 13 pays différents d'Afrique sub-saharienne. Chaque étudiant a un tuteur, auquel il peut poser des questions par courrier électronique. Les cours en ligne ont débuté au mois de février 2011 et la première session pratique aura lieu à LOME au mois de novembre 2011. Des examens en ligne à base de QCM compteront pour partie dans la note finale.

8. Nouvelles associations

Au cours de l'année écoulée, s'est créée l'Association ANAFORCAL BURKINA FASO, dont le président Martial OUEDRAGO ne peut malheureusement être présent aujourd'hui en raison des événements qui affectent sont pays.

L'ANAFORCAL fédère donc, en avril 2011, 44 associations dont :

- 31 associations métropolitaines
- 3 associations des DOM-TOM
- 10 associations francophones : Algérie, Belgique, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Mauritanie, Togo, Tunisie, Sénégal.

Progressivement, le travail d'ouverture de l'ANAFORCAL à toutes les zones géographiques francophones porte ses fruits.

Perspectives

Concernant les perspectives de l'année 2010-2011, sont notamment prévus :

1. **Le septième CFA** qui se tiendra au Palais des Congrès de Paris au mois d'avril 2012, et aura pour fil rouge « les allergies cutanées ». L'ANAFORCAL y organisera encore 24 ateliers, dont un réservé à la formation des cadres
2. **Le dixième séminaire Botanique et Allergie** aura lieu sur les bords du lac Léman du 27 au 29 mai 2011. Le thème en est « Climat et pollinose » et 100 participants se sont inscrits en moins de cinq jours à cette réunion qui rencontre chaque année un grand succès. L'organisation en est assurée grâce au partenariat des laboratoires THERABEL LUCIEN PHARMA, qui s'est engagé à nos côtés cette année, et ALK-ABELLO.
3. **Les dixièmes rencontres francophones de FMC en allergologie**, auront lieu à FES du 19 au 22 octobre 2011. Entre 500 et 600 participants sont attendus et les renseignements

concernant ce congrès sont disponibles sur le site www.lesallergies.fr, comme sur le site de l'AMAFORCAL www.amaforcal.ma. L'ANAFORCAL y invitera 20 médecins africains d'Afrique sub-saharienne, appartenant aux six nouvelles associations africaines. Jean-Pol Dumur invite les adhérents de l'ANAFORCAL à y venir nombreux.

4. **Un programme de FMC à destination des médecins généralistes est organisé en partenariat avec le laboratoire THERABEL LUCIEN PHARMA** sur le thème «allergies croisées pollens-aliments : le nez et les yeux dans l'assiette». Cinquante réunions présentiels seront organisées en France métropolitaine entre mars et juillet 2011, autour d'un diaporama conçu par Pascal Demoly, Joëlle Birnbaum et Jean-François Fontaine, et évalué par un comité pédagogique composé de François Wessel, Joël Levy et Pierre Grave. Cette formation en direction des médecins généralistes contribue à donner de la visibilité à l'allergologie. Une quinzaine de réunions a déjà eu lieu avec un bon succès.
5. Bien que le laboratoire SANOFI-AVENTIS ait prématurément mis un terme à la formation « La rhinite au-delà du nez » sa branche internationale a souhaité reprendre ces net-conférences pour l'Algérie puis la Tunisie en partenariat avec l'ANAFORCAL sur le deuxième semestre 2011. Les formateurs seront des allergologues de l'ANAP et du GTFORCAL.
6. **Le renouvellement du bureau fédéral de l'ANAFORCAL** aura lieu au mois d'avril 2012. L'élection se fera, comme d'habitude, par correspondance et le dépouillement aura lieu au cours du CFA. Douze postes seront à pourvoir dès lors que la modification des statuts proposée par le Conseil d'Administration aura été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée à cet effet dans les suites immédiates de l'Assemblée Générale à venir. Cet élargissement du bureau répond à la nécessité de renouveler les générations pour pérenniser la vitalité de l'association.

Questions diverses

Najib Lahlou demande comment se déroulera la session pratique du DUFRAL. Jean-Pol Dumur répond que les universitaires et les cadres de l'ANAFORCAL impliqués dans cette formation se déplaceront à LOME. Des stages seront organisés dans les différents services du CHU le matin avec des patients présélectionnés sur place pour aborder la conduite d'une consultation et la réalisation de tests cutanés. Des ateliers de type ANAFORCAL avec cas cliniques, mise en situation, interprétation de spirométrie, etc ... auront lieu l'après-midi.

Concernant le désengagement du laboratoire SANOFI-AVENTIS vis-à-vis de l'allergologie en France, Elisabeth Goyeau signale que son délégué lui a curieusement demandé d'assurer une formation pour les allergologues de sa région.

Au terme de cet exposé, et en l'absence de questions supplémentaires de la part des membres présents, le bilan d'activité 2010 est soumis au vote du Conseil d'Administration. Le quitus est accordé au président à l'unanimité.

Bilan financier présenté par Bruno Girodet

Le bilan financier est présenté par Bruno Girodet, trésorier, qui souligne qu'il a été établi par le cabinet d'expertise comptable et soumis à un commissaire aux comptes.

1. Recettes

Les ressources associatives, d'un montant de 178645 € comprennent :

- 135570 € de subventions, en baisse de 6,4 % par rapport à celles de l'année précédente qui incluaient la participation aux actions de FMC pour les médecins généralistes
- 43075 € de cotisations des adhérents, en légère baisse par rapport à 2009 en raison d'un retard de versement qui a finalement été comblé sur 2011.

Bruno Girodet rappelle à ce sujet le caractère indispensable d'une mise à jour de nos fichiers et de notre site internet en ce qui concerne la liste des membres : il demande aux responsables d'associations de signaler les changements de composition de bureau et/ou de coordonnées des membres de leurs AREFORCALs à Ruth Navarro.

Les prestations vendues, d'un montant de 176821 € sont en hausse de 24,9 % par rapport à l'année 2009 : elles correspondent aux bénéfices du CFA, en hausse de 20000 €, aux recettes publicitaires du journal et au gain de 5000 € généré par le congrès de Tunis dont la moitié du bénéfice nous a été reversé.

Au total le montant des produits de fonctionnement est de 355466 €, stable par rapport à l'année précédente. Le CFA représente une source très importante de recettes pour l'association.

2. Dépenses

Les charges de fonctionnement, d'un montant de 343341 €, sont stables par rapport à celles de 2009 qui s'élevaient à 345990 €, mais restent à un niveau élevé. Leur augmentation par rapport aux années antérieures provient en grande partie des frais de prise en charge pour les associations d'Afrique sub-saharienne. Ainsi peut-on signaler comme « point sensible » le financement des déplacements de nos confrères au congrès de Tunis, pour lesquels il n'existe pas de subvention correspondante.

	2010	2009	Evolution
Bénéfice CFA	145839 €	126071 €	+ 15,7 %
Reprise fonds dédiés	0 €	25000 €	
Déplacements aides Afrique	0 €	35725 €	
Sous-traitance séminaires	95470 €	90525 €	+ 5,5 %
Honoraires médecins	80500 €	71457 €	+ 12,7 %
Honoraires organisation	28600 €	26000 €	+ 10 %
Remboursements déplacmts médecins	19832 €	25940 €	- 23,5 %
Affranchissement	8160 €	6381 €	+ 27,9 %
Honoraires	13467 €	10118 €	+ 33,1 %
Subvention DUFRAL	10000 €	0 €	

Il n'y a pas eu, cette année, de « reprise de fonds dédiés » qui correspondait aux sommes provisionnées en 2008 pour les dépenses relatives au congrès de Dakar prévues en 2009.

Le poste « sous-traitance séminaires » correspond à l'organisation du Séminaire Botanique et allergie, qui est toujours un peu déficitaire mais dont l'utilité est indéniable pour l'association d'un point de vue scientifique mais aussi en termes de convivialité.

Le poste « Honoraires médecins » correspond aux indemnités des cadres participant à la réunion de préparation du CFA et des intervenants des ateliers, et aux rémunérations de missions diligentées par le président, d'un montant de 300 € par jour.

Le poste « Honoraires organisation » correspond aux indemnités versées aux membres du bureau pour leur participation à l'organisation des congrès et la représentation de l'association dans les différentes structures partenaires : elles sont basées sur un minimum destiné à compenser, au moins partiellement, la perte de recettes qui en découle dans leur activité libérale.

Le poste « Honoraires » correspondant à ceux du cabinet d'expertise comptable est en hausse en raison du temps passé sur le dossier de création de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU). Bruno Girodet signale à ce sujet que le dossier n'est pas réglé car l'accord de la Société Française d'Allergologie, coorganisatrice du congrès au sein avec l'ANAFORCAL au sein d'une société en participation, est indispensable pour que la SASU s'y substitue à l'association. Elle doit en effet donner son accord pour que l'ANAFORCAL puisse apporter la valeur de sa participation à l'organisation du Congrès - estimée à 10000 euros - en capital à la société, et que cette dernière représente l'association dans la structure organisatrice. Or la SFA est réticente à créer, pour elle-même, une société du même type qui lui permettrait d'éviter un déséquilibre en termes de responsabilité financière dans l'organisation du CFA, dont elle argue pour expliquer ses réserves.

Compte tenu de l'importance des budgets actuellement gérés il est néanmoins indispensable de trouver une solution pour protéger les dirigeants de l'association, dont Bruno Girodet rappelle qu'ils seraient responsables sur leurs biens propres d'un déficit : bien qu'improbable, cette situation doit cependant être envisagée, par exemple en cas d'annulation du CFA pour cas de force majeure.

Dans l'ensemble le montant des postes de dépenses est assez stable, à l'exception de celui des affranchissements, qui progresse avec le nombre d'exemplaires de la revue adressés à l'étranger.

Une subvention de 10000 euros, dont le montant a été approuvé par les membres du bureau, a été versée au DUFRAL. Jean-Pol Dumur signale que la Société Française d'Allergologie a refusé de participer au financement de cette formation dans laquelle les universitaires sont pourtant impliqués.

Le résultat courant non financier, qui correspond au résultat avant impôt sur les sociétés, fait finalement apparaître un déficit à peu près stable de 4453 €.

Le résultat net de l'exercice, après impôt sur les sociétés et constatation des produits financiers, fait apparaître un déficit de 938 euros.

La synthèse de l'activité globale peut être détaillée comme suit :

	2010	2009	Evolution
Produits de fonctionnement	355466 €	357659 €	- 0,6 %
Charges de fonctionnement	343141 €	345990 €	- 0,8 %
Impôts et taxes	1470 €	709 €	+ 107,3 %
Charges de personnel	19568 €	15203 €	+ 28,7 %
Résultat courant non financier	- 4453 €	- 4203 €	- 5,9 %

Résultat financier	3516 €	567 €	
Impôt sociétés		- 1628 €	
Résultat de l'exercice	- 938 €	- 5264 €	+ 82,2 %

Les charges de personnel incluent les salaires versés aux médecins qui, n'ayant pas d'activité libérale, ne peuvent être indemnisés sous forme d'honoraires pour le temps consacré à l'ANAFORCAL : c'est par exemple le cas de nos responsables scientifiques.

Le solde de trésorerie qui était de 183015 € au 31/12/2009 est de 119840 € au 31/12/2010 après un mouvement de trésorerie équivalent à 63175 euros sur l'année écoulée.

Cette dégradation s'explique principalement par la réception très tardive, sur 2011, du solde du CFA 2010 soit 80838 €. Sans ce décalage la trésorerie serait en légère augmentation et les réserves financières de l'association restent donc stables aux environs de 200000 euros.

Au total Bruno Girodet signale que l'ANAFORCAL a connu une année dense avec pour élément exceptionnel une aide de 10000 euros apportée au DUFRAL. Celle-ci sera reconduite en 2011. La gestion de la trésorerie est jugée bonne par le cabinet d'expertise comptable, qui signale que les sommes avancées pour les manifestations d'une année sur l'autre sont toujours importantes.

Questions et remarques diverses concernant la présentation du bilan financier

Concernant la création de la SASU, Najib LAHLOU demande s'il existe une solution dans l'hypothèse où la Société Française d'Allergologie refuserait que l'ANAFORCAL apporte au capital la valeur de sa contribution à l'organisation du CFA. Bruno Girodet répond que nous pourrions alors faire un apport en numéraire, de 10000 euros, mais que le problème ne sera pas complètement réglé pour autant : en effet, il faudrait que la SFA accepte d'organiser le congrès avec la SASU dont le capital social, et donc la responsabilité financière dans le cas bien improbable d'une catastrophe, serait limité.

Jean-Pol Dumur souligne que la création d'une société commune, évoquée par la SFA, risque de poser problème en termes d'indépendance des deux associations l'une par rapport à l'autre. Il apparaît préférable de créer deux structures filiales, cogérantes de l'organisation du CFA comme c'est le cas actuellement, pour respecter leurs orientations et intérêts respectifs.

Ali BEN KEDER, prenant l'exemple de la société Pneumologie Développement, pense qu'il faut que la Société Française d'Allergologie prenne conscience de l'intérêt évident que présenterait, en termes financiers et de responsabilité, la création d'une filiale dédiée à l'organisation des congrès.

Bruno GIRODET acquiesce et revient à ce propos sur le montant du budget du CFA, qui avoisine le million d'euros, dont il rappelle que les dirigeants de la SFA comme ceux de l'ANAFORCAL sont coresponsables.

En l'absence de questions supplémentaires, et après soumission du bilan 2010 au Conseil d'Administration le quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

Questions et remarques diverses

Ruth NAVARRO profite de la présence des représentants des associations pour leur demander de lui faire part régulièrement des modifications intervenant dans la liste de leurs adhérents.

Henriette DHIVERT et Joëlle BIRNBAUM les appellent par ailleurs à leur communiquer les comptes-rendus de réunions des AREFORCALs pour une publication sur le site internet, de nature à promouvoir les échanges entre associations régionales.

Jean-François FONTAINE leur demande enfin de lui adresser dans les meilleurs délais les rapports d'activité 2010, dont bien peu lui sont parvenus à cette date. En effet, bien que la suppression des CNFMC n'impose plus la rédaction d'un rapport d'activité à leur intention, l'obligation de dépôt d'un bilan pédagogique à la Préfecture perdure pour la conservation du statut d'organisme formateur.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires le président Jean-Pol Dumur clôt la réunion du Conseil d'Administration.

Docteur Jean-Pol DUMUR
Président

Docteur Jean-François FONTAINE
Secrétaire Général